

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 38 • 24 SEPTEMBRE 2021 • CHF 3.-

**NE: Un petit pas contre les publicités sexistes dans l'espace public** page 3



**Une biographie rend hommage à la poétesse Mousse Boulanger** page 8



IL FAUT LE DIRE...

## Face à l'urgence climatique

La pandémie occupe une part importante de notre énergie, ne serait-ce que pour comprendre et s'habituer aux différentes mesures sociales décidées par les autorités, les analyser et essayer d'avoir un regard critique, mais sans entrer dans un complottisme absurde et contre-productif. Reconnaître, par exemple, l'immense avancée que représentent les nouveaux vaccins. Ceci à la fois du point de vue scientifique et comme arme épidémiologique pour contrer cette épidémie. Mais il faut aussi dénoncer la commercialisation éhontée des pharmas, qui s'enrichissent et refusent de distribuer les vaccins à un prix accessible pour les pays émergents. Ou encore l'accaparement par nos pays des doses de vaccins achetées à un prix resté secret.

Ensuite, il faut reconnaître que nous avons essuyé une triple défaite en votation le 13 juin: la droite pure et dure a gagné. Statu quo écologique sur tout, auquel s'ajoute le refus du parlement de la loi sur la politique agricole pour les prochaines années, qui devait mieux encadrer l'utilisation des pesticides. Si le POP soutenait l'une des initiatives, il était moins clair sur l'autre et ne voulait pas non plus de la loi sur le CO<sub>2</sub>: nous portons donc une petite part de responsabilité dans cette impasse. Du coup, il n'y a plus un seul signal politique pour s'accrocher en vue d'amorcer le virage climatique. Tous les partis parlent d'écologie, mais à l'heure de voter des budgets ou d'y consacrer quelques points d'impôts, on n'arrive pas à dégager des majorités parlementaires. J'en ai encore fait l'expérience au conseil communal d'Aigle, qui a refusé un minable point d'impôt affecté à la transition écologique: quelle tristesse et quel aveuglement.

Pourtant, le nouveau rapport des experts du climat (GIEC) détaille les désordres à grande échelle occasionnés par le réchauffement. Et démontre que, pour éviter le pire, des mesures doivent être prises immédiatement. Les inondations en Europe ou les mégafeux en Australie, Californie ou Sibérie, les chaleurs extrêmes à Vancouver et les températures plus que tempérées du Groenland ont fait écho aux déclarations des scientifiques.

A nous de reprendre la main et proposer des mesures pour contenir le réchauffement climatique et donc réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Mais aussi défendre des adaptations de notre environnement aux changements inéluctables. Arboriser nos villes, diminuer nos déplacements et favoriser les transports publics (d'ailleurs que les lecteurs vaudois n'oublient pas de signer et faire signer notre initiative pour des transports publics gratuits)... et j'en passe.

C'est maintenant qu'il faut agir.

Bernard Borel

# Le climat peut attendre

**SUISSE • Suite à l'échec de la Loi CO<sub>2</sub> en votation, la cheffe du département de l'énergie, Simonetta Sommaruga, a proposé le 17 septembre de nouveaux jalons de politique climatique, supprimant les taxes anti-sociales du projet. On est loin du compte selon les mouvements climatiques.**

Comme un air de mea culpa. A l'occasion de sa conférence de presse, la ministre de l'environnement a souligné que son département du DETEC avait fait l'analyse du refus de loi CO<sub>2</sub> lors de la votation populaire du 13 juin dernier. «Celui-ci révèle que la crainte d'une hausse des coûts et en particulier l'éventuelle augmentation du prix de l'essence ont conduit à ce rejet», a souligné la conseillère fédérale. Ajoutez à cela les taxes sur les billets d'avions ou sur le mazout de chauffage, tout contribuant à ce que la gauche de la gauche – un des comités référendaires à côté de celui des associations économiques et de la droite nationaliste opposés à la loi – considère le projet comme de l'«écologie punitive». Promis, juré, pour la nouvelle mouture de la loi, qui doit préciser le chemin écologique de la Suisse après 2020, le projet ne devrait pas proposer de nouvelles taxes.

### Aides financières

«Pour le cas où des moyens supplémentaires sont nécessaires dans le secteur des bâtiments, le DETEC examine la possibilité d'adapter temporairement l'affectation de la taxe sur le CO<sub>2</sub>», a précisé la ministre. Des mesures de soutien supplémentaires pour la population et les secteurs concernés seront mises en place. A titre d'exemple, la socialiste a expliqué que des aides financières seraient allouées au remplacement des anciens chauffages à mazout ou à gaz. En matière de mobilité, l'objectif est de promouvoir le développement des infrastructures destinées aux voitures électriques. Les entreprises qui s'engagent à réduire leurs émissions pourraient être exemptées de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, à condition qu'elles compensent leurs émissions.

Dans l'aviation, le but est de développer l'utilisation d'un pourcentage de carburants durables dans les réservoirs des avions. A terme, la cible générale reste la même. Il s'agit pour la Suisse de réduire d'ici 2030 ses émissions de moitié par rapport à 1990. Pour ce faire, des réductions d'émissions de gaz à effets de serres pourront aussi être conduites dans des pays étrangers. Rappelons que la Suisse a ainsi signé en juillet un accord avec le Sénégal et en 2020 avec le Ghana et le Pérou, pays où les entreprises suisses auront l'opportunité d'investir dans des projets de protection du climat. Le Sud a toujours bon dos...

Plutôt en accord avec la nouvelle feuille de route, le Parti socialiste suisse



Manifestation en faveur du climat à Lausanne en 2019. La rue n'a guère été entendue par le Conseil fédéral.

Gustave Deghilage

a rapidement octroyé un satisfecit à sa ministre. Il considère que le projet «constitue un pas en avant important pour la politique suisse». «Les mesures présentées soutiennent la population dans la transition énergétique: la voie choisie par le Conseil fédéral se concentre sur les subventions pour de nouveaux systèmes de chauffage et l'assainissement de bâtiments, des incitations en matière d'investissements, l'expansion des infrastructures pour les voitures électriques et les progrès technologiques plutôt qu'augmenter les taxes», assure-t-il. La formation regrette pourtant que la place financière, responsable d'une partie très importante des émissions de la Suisse, soit exemptée. A l'occasion de sa conférence de presse, S. Sommaruga avait tenu à préciser que la nouvelle mouture faisait figure de pas d'après, mais n'était pas le dernier. «Entre une loi complète et globale, qui touche tous les secteurs, mais qui à la fin n'aboutit pas, nous voulons avancer maintenant dans la politique climatique. Voilà le but», a-t-elle argumenté.

### Déception de la Grève du climat

Tout autre son de cloche du côté de la Grève du climat, qui organise le 24 septembre une journée «Fridays for Future» à Zurich, Berne, Aarau, Davos et Lucerne. Rappelons que le même jour a lieu à Lausanne le premier procès d'une suite de jugements contre 200 activistes climatiques accusés d'actions de blocage en 2019 ou de l'occupation de l'UBS, le 14 janvier 2020

(avec 34 prévenu.es) Une dizaine d'autres procès se tiendront entre octobre et décembre pour une quarantaine de militant.es.

Pour le mouvement environnementaliste des jeunes, le dessein officiel est trop modeste. Il serait nécessaire de fixer une réduction de 100% des émissions de gaz à effets de serre d'ici à 2030. «L'objectif de la politique climatique suisse s'oriente vers un réchauffement global de 3°C. Celui-ci aurait des conséquences catastrophiques pour l'ensemble de la population mondiale, mais surtout pour les populations du Sud», estime Jonas Kampus. Sur ce chapitre, Anna Lindermeier abonde: «La publication du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a montré que les émissions de CO<sub>2</sub> doivent être réduites massivement et plus rapidement. L'objectif de rester en dessous d'une hausse de 1,5 degré ne peut être atteint que si des pays comme la Suisse vont maintenant de l'avant et ramènent très rapidement leurs émissions de CO<sub>2</sub> à un niveau net zéro».

### Transports publics à développer

Si la Grève du climat salue l'aide financière accordée pour le remplacement des systèmes de chauffage au fioul et au gaz, elle exige des garde-fous. «Le remplacement des systèmes de chauffage au fioul ne doit pas entraîner une augmentation des loyers. Cette mesure ne fonctionne qu'avec une forte protection des locataires, sinon la protection du climat favorise la gentrification»,

explique Lorenz Obrist.

Le mouvement en appelle aussi à un développement massif des transports publics pour améliorer la connexion des zones rurales. «Personne ne devrait plus avoir à dépendre d'une voiture. La loi sur le CO<sub>2</sub> doit fortement soutenir et développer les transports publics dans les zones rurales, tant sur le plan financier que sur celui du personnel», précise Anja Gada. Quid de la promotion des voitures électriques? L'avis est mitigé. «Elles sont également incroyablement nocives pour le climat. En outre, cela ne résoudra pas d'autres problèmes tels que la pollution par les poussières fines, les microplastiques, la pollution sonore et l'imperméabilisation des sols», explique Lena Bühler.

Au final, la Grève du climat ne mise pas sur un engagement personnel de la population à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans la vie quotidienne. «Le Conseil fédéral commet une erreur fatale en plaçant cet objectif au centre de la loi. Les particuliers ne peuvent réduire qu'une petite partie de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Environ 70% des émissions par habitant ne peuvent être réduites par des décisions individuelles», précise la Grève. «La nouvelle loi doit tenir pour responsables les grandes entreprises qui nuisent au climat et fixer une trajectoire de réduction claire avec des mesures définies. La grande faiblesse de l'ancienne loi sur le CO<sub>2</sub> était l'accent mis sur la «dette climatique» individuelle», conclut Jonas Kampus. ■

Joël Depommier

# Préserver les sols bienfaiteurs

**PESTICIDES • Directeur du Laboratoire de biodiversité du sol à l'Université de Neuchâtel, qui a montré avec son équipe que trois-quarts des miels produits à travers le monde contiennent des néonicotinoïdes, une famille de pesticides connue pour son rôle dans le déclin des abeilles, Edward Mitchell revient sur l'importance de préserver les sols face au recours aux molécules chimiques.**

Pourriez-vous nous rappeler brièvement l'importance des sols pour notre terre. Pourquoi faut-il les protéger?

**EDWARD MITCHELL** Le sol a une importance fondamentale, puisque 92% de notre nourriture en provient. Dans l'histoire, de nombreuses civilisations, que cela soit la Rome antique ou les sociétés précolombiennes, ont périclité du fait d'un mésusage du sol, en déboisant des terrains en pente, conduisant à une érosion de la terre. A contrario, les Egyptiens ont pu bénéficier des sédiments annuels du Nil pour préserver la fertilité de leurs terres. Aujourd'hui, le défi pour l'humanité est de cultiver de façon durable. Outre l'érosion mécanique, que l'on constate lorsqu'on se promène à la campagne, où l'on voit, après la pluie des rigoles de ravinement dans les champs et de la terre sur les routes, il convient de réduire massivement l'érosion de la qualité biologique liée à l'utilisation de produits hautement toxiques. Dans les engrais, on retrouve de l'azote, un élément essentiel pour la production agricole, mais dont l'utilisation massive affecte la biodiversité et pollue les eaux de surface et l'eau potable, mais aussi du phosphore et du potassium, issus de mines, qui peuvent contenir des métaux lourds comme le cadmium. De plus, ces engrais minéraux, qui sont rares sur terre, finissent dans les égouts. A l'arrivée, la purification des sols et des eaux coûtent très cher aux collectivités ou sont tout simplement impossibles. Il existe pourtant d'assez bonnes lois en Suisse pour protéger les sols, mais on ne les applique pas. Dans un monde idéal, la fertilisation des sols devrait se faire en utilisant des déchets végétaux ou organiques, exempts de métaux, et qui sont de parfaits nutriments pour le sol comme l'avaient compris les anciens. A la place de chasses d'eau, l'on devrait privilégier les toilettes sèches et revaloriser le compost produit. Il faut aussi relever que sur l'ensemble des sols labourés en Suisse pour produire de la nourriture, la moitié, comme pour la production de maïs, va pour le fourrage des bêtes. Et même ceci ne suffit pas car nous importons d'énormes quantités de fourrage, en bonne partie d'Amérique du Sud. Ceci induit une destruction de la forêt tropicale pour la production notamment de soja transgénique pour le bétail européen.

Hors ces engrais minéraux comme le phosphate, quels sont les produits



Manifestation contre l'utilisation du glyphosate de Monsanto, géant américain des pesticides racheté par l'Allemand Bayer en juin 2018.

phytosanitaires les plus dangereux?

L'agriculture conventionnelle repose sur un usage massif (>2000 tonnes/an) de pesticides (insecticides, fongicides, herbicides, etc.) pour lutter contre les ravageurs, les parasites et les mauvaises herbes. Environ 350 molécules sont homologuées en Suisse, en majorité des pesticides de synthèse, donc des molécules n'existant pas dans la nature. Tous ces produits sont problématiques de près ou de loin. Quand on interdit des pesticides de synthèse comme le glyphosate, le chlorothalonil ou certains néonicotinoïdes, ils sont remplacés par d'autres. Il existe aujourd'hui plus d'une dizaine de néonicotinoïdes et un tiers des insecticides vendus dans le monde appartient à cette classe. Il en va de même avec le chlorothalonil, un fongicide massivement utilisé jusqu'à peu pour la culture de la pomme de terre. Son utilisation est à présent interdite, mais d'autres produits sont déjà sur le marché. Si les dégâts de ces substances pour notre environnement, la santé des agriculteurs et des consommateurs sont documentés, le problème

est le manque de transparence dans l'homologation de ces molécules. Les commissions en charge de l'autorisation de mise sur le marché comme l'Autorité européenne pour la sécurité alimentaire (EFSA) ou l'Office fédérale de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) en Suisse sont influencés par l'industrie, juge et partie du processus, et ne montrent aucun esprit critique face aux rapports des grands groupes industriels chimiques. La science indépendante de l'industrie n'est souvent pas prise en compte dans leurs décisions.

Les paysans pourraient-ils faire autre chose que d'utiliser ces produits pour leurs cultures?

Avec le modèle actuel, les paysans sont en train de disparaître. Actuellement, on dénombre environ 50'000 exploitations en Suisse, alors que l'on en comptait le double il y a dix ans. On assiste à une véritable fuite en avant, où la profession doit s'endetter pour acquérir des domaines de plus en plus grands et construire des infrastructures pour survivre, du fait qu'elle est sous-payée

pour son travail, sans compter les atteintes à la santé liées à l'utilisation des pesticides, qui restent un sujet tabou. En France, des tumeurs cérébrales et la maladie d'Alzheimer ont pu être reconnues comme maladies professionnelles, alors qu'en Suisse ces pathologies sont mal recensées et peu reconnues. La politique agricole actuelle est catastrophique pour les paysans mais ils la défendent pourtant car les alternatives font peur. Ce modèle n'empêche en rien la disparition de la biodiversité et l'on doit tirer un constat d'échec de l'obligation de mise en jachère de certaines parcelles ou les mesures de compensation écologique. A l'arrivée, on se retrouve face à un sol, de l'eau et une population contaminés. Dans ce modèle, la privatisation des bénéfices se fait au profit des grandes entreprises de produits phytosanitaires chimiques, et les pertes sont à la charge de la collectivité en matière d'assainissement d'eau ou de protection de la santé publique et du bien commun.

L'agriculture écologiquement durable, tel que vous la défendez, peut-elle assurer un rendement suffisant en Suisse, comparable à l'agriculture conventionnelle?

Le FIBL, soit l'Institut de recherche sur l'agriculture écologique, compare depuis plus de 40 ans à Bâle-Campagne les rendements et la qualité des sols cultivés en agriculture bio ou conventionnelle. La conclusion est que des rendements moyens de la production bio sont inférieurs de 20% par rapport à l'agriculture conventionnelle en système de grandes cultures classiques du plateau Suisse, mais que cette dernière requerrait 20% d'énergie en plus par unité de nourriture produite et ses sols sont moins résistants à l'érosion et ont une plus faible fertilité naturelle. Ceci illustre l'importance de tenir compte non seulement de la production mais aussi d'autres facteurs. L'avenir durable de l'agriculture passe, à mon avis, par la polyculture qui est de plus en plus développée. On pourrait imaginer des fermes de productions intensives bios avec cultures en champ et en serres en lisière des villes, qui permettent de donner du travail à des jeunes, renforçant les circuits courts, bio, proches de la main-d'œuvre et des consommateurs. Même si la production de betteraves sucrières ou de pommes de terre peut s'avérer plus compliquée, elle implique des solutions innovantes qui ont fait leur preuve. Et est tout à fait possible et accessible pour la vigne. Si on ne le fait pas, c'est simplement par réticence.

Croyez-vous à la possibilité d'une agriculture complètement hors-sol comme certains futurologues l'envisagent?

C'est techniquement faisable et peut aussi être plus écolo que la production conventionnelle, mais je n'y crois pas: l'on ne pourra jamais se passer d'une production plein sol ou du moins une telle transition n'est pas nécessaire. La diversité gustative de notre nourriture, qui fait partie des plaisirs de la vie, est liée à un terroir ou à une géographie, qui fait qu'un pinot noir n'aura pas le même goût s'il est planté à Neuchâtel en Bourgogne ou en Valais. On peut bien sûr se passer de tout cela et vivre de gélules et plantes insipides ou au goût artificiel, mais ce n'est pas un monde dans lequel j'aimerais vivre; même si elle est possible, que vaut une vie sans amour ou sans musique? ■

Propos recueillis par  
Joël Depommier

## Priorité cantonale pour le logement?

**GENÈVE • La gauche et les syndicats parent, par un référendum, un projet antisocial du MCG en matière d'accès au logement.**

Le 2 juillet, le MCG avait fait passer une révision de loi sur le logement (LGL), avec comme objectif de restreindre l'accès au logement social pour les résidents étrangers. Pour ce faire, le parti anti-frontaliers a proposé d'imposer un délai de résidence de 4 ans au cours des 8 dernières années au lieu de 2 sur les 4 dernières années pour postuler à un appartement du parc public, au nom de la préférence cantonale au logement. Rapidement, des associa-

tions comme l'Asloca ou le Rassemblement pour une politique sociale du logement (RPSL), la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), la gauche et les Verts ont lancé le référendum, qui vient d'être déposé à la chancellerie. Tout en reconnaissant que près de 8'000 personnes sont inscrites sur les listes d'attente des fondations pour le logement social, les référendaires condamnent une révision contraire à «l'urgence sociale et à la dignité humaine». «Sous

un titre trompeur, la droite et le MCG ne résolvent pas le problème de la pénurie de logements sociaux et attisent les divisions dans la population concernée sur le fondement de la durée de résidence», soulignent-ils encore, dénonçant dans le même temps les propensions de la droite à remettre aussi en question la proportion de logement d'utilité publique en général et dans divers secteurs, dont le quartier PAV (Praille-Acacias-Vernets). «Si cette loi entrait en vigueur,

elle aurait notamment pour conséquences de maintenir longtemps dans la précarité des locataires soutenus par les services sociaux et qui, ayant perdu leur logement, sont hébergés dans des appartements d'urgence ou à l'hôtel. Elle discriminerait en outre les Genevoises ou les Confédérées de retour dans le Canton après s'être installés à l'étranger ou ailleurs en Suisse», précisent encore les référendaires. ■

Réd.

# Un petit pas contre le sexisme

**NEUCHÂTEL • Début septembre, le Grand Conseil neuchâtelois a accepté une motion des groupes VertsPOP et socialistes demandant l'interdiction de la publicité sexiste dans l'espace public.**

Vaud et Bâle-Ville l'ont déjà intégrée à leur législation cantonale, l'interdiction de la publicité sexiste vient donc également d'être votée au sein du Parlement neuchâtelois. L'importance de ces clichés sexistes omniprésents dans l'imaginaire collectif a fait son chemin. Et le texte a aussi été soutenu par des élus du centre.

## Un débat «dépassé»?

La motion a cependant trouvé opposition au sein du PLR et de l'UDC. Ceux-ci estiment le débat dépassé, tout en affirmant difficile de décider ce qu'est une publicité sexiste car «tout le monde en a une définition différente». Ces contradictions montrent bien que le débat est tout à fait actuel, et que s'attarder sur ce qu'en pensent les autorités et la population est nécessaire. Un article du média en ligne *Watson* relatant la décision neuchâteloise propose d'ailleurs un sondage révélant ces diversités d'opinions: 50% des sondés estiment qu'une publicité montrant une jeune femme nue, suspendue à un fil et vêtue uniquement d'un sac à main et de talons n'est pas sexiste, 38% disent que oui et 11% n'ont pas d'avis tranché.

S'inspirant de la législation vaudoise et des définitions appliquées dans ce canton, les groupes parlementaires ont ainsi proposé une commission consultative qui pourra être sollicitée par les communes en cas de besoin. La décision restera cependant entre leurs mains.



Les publicités sexistes sont toujours plus controversées dans les rues des cités suisses.

L'idée n'est ainsi pas de «légiférer sur ce que tout le monde trouve déplaisant» selon les termes d'une députée PLR. Mais de traiter un problème de société si profond que beaucoup ne voient même pas, ou ne savent pas qu'en penser. Il n'est donc pas question de l'opinion individuelle de chacun, mais d'une atteinte à l'incon-

scient collectif, résultant du trop-plein de ces images devenues normales et du manque de discussion à ce propos.

Un cadre légal n'est qu'un premier pas, mais cela donne une base sur laquelle agir en amont. Ainsi, une plainte peut être actuellement déposée contre une campagne publicitaire si elle est

jugée sexiste, mais il n'existe aucun moyen de porter plainte contre la marque ou le publicitaire. En plus de ne pouvoir agir qu'après coup, cela remet la responsabilité sur l'entité lésée qui doit agir individuellement et sans cadre légal pour la soutenir. Inscrire ce principe dans la loi est donc une manière d'agir pour la collectivité, de pérenniser le travail fourni et de donner aux communes un cadre sur lequel se baser.

## Quid de la publicité en ligne?

Afin de prendre en compte le domaine de la publicité virtuelle, probablement le plus problématique, la motion demande au Conseil d'Etat une réflexion quant à l'application de la loi à d'autres supports, tels que la presse en ligne et les médias audiovisuels. «Au vu de la complexité du domaine, nous ne voulions pas l'intégrer immédiatement à la motion» explique la députée verte Sera Pantillon.

Il n'est plus à prouver que les images omniprésentes dans notre quotidien impactent notre vision du monde ainsi que nos attentes, envers nous-mêmes et la société. Il sera important, dans les années à venir, d'ouvrir le débat avec la population à ce sujet afin de comprendre les impacts concrets de ces images – et possiblement d'aller vers un arrêt complet de la publicité, qui nous impose des buts capitalistes de richesse et de beauté comme les seules sources de bonheur. ■

Léa Aligizakis

# Droit au mariage enfin étendu

**VOTATIONS • Le 26 septembre, le peuple suisse se prononce sur le Mariage pour tous concernant les couples de même sexe. Députée vaudoise du POP et vivant en partenariat enregistré, Céline Misiégo nous explique les enjeux de la votation.**

En quoi ce scrutin est-il important pour les couples homosexuels?

**CÉLINE MISIÉGO** *Le mariage pour tous va permettre de leur donner les mêmes droits – naturalisation facilitée, adoption conjointe, procréation médicalement assistée – que les couples hétérosexuels connaissent déjà. Le mariage pour tous ne changera rien pour ces derniers, mais permettra d'accorder la pleine égalité aux autres.*

Quel est le point le plus important de cette loi?

*Elle permettra aux couples en partenariat enregistré de ne plus devoir être obligés de faire leur coming out, chaque fois qu'ils remplissent un dossier administratif, en devant indiquer leur statut de couple. Nous n'aurons ainsi plus à dévoiler systématiquement et publiquement notre orientation sexuelle.*

Les opposants dénoncent «la réduction de l'enfant à un produit de consommation», critiquant l'accès facilité au don de sperme pour les couples lesbiens. Qu'en pensez-vous?

*Il ne faut pas seurrer, les opposants à la nouvelle loi sont avant tout contre l'homosexualité. Le don de sperme est autorisé pour les couples hétérosexuels depuis 2001, pourquoi serait-il interdit aux couples homosexuels? Il ne faut pas nous la faire. En ce qui concerne l'éducation des enfants, les études scientifiques sont unanimes: les couples de même sexe sont d'aussi bons parents que les couples hétérosexuels, qui proposent encore trop souvent une éducation très genrée à leurs enfants. Ceux-ci ont avant tout besoin de personnes de référence stables et aimantes, indépendamment de leur genre ou de leur orientation sexuelle et affective.*

La nouvelle loi va-t-elle ouvrir les portes à la gestation pour autrui (GPA) pour les couples homosexuels comme le prétendent les référendaires?

*La GPA est interdite pour tout le monde en Suisse, tant pour les couples homme/femme que pour ceux de même sexe. Si le débat devait s'ouvrir, il concernerait donc aussi les couples hétérosexuels, mais un tel projet n'est pas sur la table, ni en discussion en Suisse.*

Les référendaires disent que le terme de «père» sera barré du Code civil et remplacé par celui d'«autre parent», en matière de filiation. Votre réaction?

*Je ne vois pas vraiment le problème. Un parent reste un parent. Ce changement permettra d'élargir la notion de famille, pour le bien de l'enfant. Dans*

*le cas d'un mariage lesbien, les deux femmes seront reconnues comme les parents de l'enfant dès la naissance. Cette réglementation progressiste place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre, car les enfants sont légalement protégés en cas de décès d'un parent.*

La plupart des partis, à l'exception de l'UDC ou du Parti évangélique, sont en faveur du mariage pour tous. Qu'est-ce que cela signifie?

*Cela montre que l'homosexualité est de mieux en mieux acceptée en Suisse, à l'exception des personnes ouvertement homophobes. Les jeunes montrent aussi leur ouverture d'esprit, et rejettent toujours plus le cadre hétéronormé conventionnel. Les sondages, qui montrent une large acceptation populaire du mariage pour tous,*

*confirment cette évolution de la société suisse. Cela fait plaisir.*

La cheffe du Département de l'intérieur, Karin Keller-Sutter, a annoncé que l'administration fédérale travaille sur un rapport concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) L'objectif serait de créer pour les couples de tous sexes, un régime ayant des conséquences juridiques moins étendues que le régime matrimonial. Qu'en pensez-vous?

*La France connaît déjà un tel statut. Pour les personnes, qui ne veulent pas d'un mariage dans un cadre religieux, cela serait plus simple, notamment en matière de séparation et de succession, même si j'ai encore de la peine à estimer le besoin d'un tel Pacs après l'acceptation du mariage pour tous. ■*

Propos recueillis par Joël Depommier

# Des dizaines de personnes dorment à la rue

**GENÈVE • Désireuse d'évaluer l'ampleur du sans-abrisme dans ses rues, la Ville de Genève a mandaté l'UNIGE afin d'analyser l'adéquation du dispositif d'hébergement d'urgence aux besoins des bénéficiaires.**

Sur la base de deux recensements exhaustifs, il a été établi que le dispositif d'hébergement d'urgence genevois a accueilli 486 personnes (le 2 mars 2021) et 545 personnes, le 16 mars 2021.

Sur la base de ces chiffres, il a été estimé par extrapolation, en s'appuyant sur d'autres études, que le nombre de personnes en hébergement d'urgence ou dormant dans la

rue dans le canton se montait à environ 730 au 16 mars, et que donc environ 185 d'entre elles avaient dormi, ce soir-là, à la rue. Une donnée qui vu la difficulté à estimer avec précision le nombre de personnes sans-abri est à prendre avec prudence, selon les auteurs.trices du rapport.

Aux yeux de la Ville, «la répartition des tâches et des responsabilités entre acteurs publics, notamment en termes

d'engagement financier, doit être clarifiée, la nouvelle loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) posant des premiers jalons dans ce sens».

Reste à savoir si les jalons qui devraient guider les dizaines de malheureuses qui dormiront à la rue cet hiver vers un lit chaud, arriveront à temps. ■

Jorge Simao

# Non clair et limpide à AVS 21



15'000 personnes se sont rassemblées sur la Place fédérale le 18 septembre à Berne pour protester contre les attaques sur les retraites et demander que les rentes soient augmentées, pas baissées. Tous les projets de démantèlement – AVS 21 en tête – se heurteront à une résistance déterminée, ont assuré les manifestants. Sur la Place fédérale, plusieurs travailleuses de diverses branches professionnelles ont expliqué à quelles difficultés concrètes elles seront confrontées si l'âge de la retraite des femmes est relevé et que l'AVS est affaibli.

JDr

# La défense des plus faibles

**HOMMAGE • «Se taire et brûler de l'intérieur est la pire des punitions qu'on puisse s'infliger.»** Enfant de la classe ouvrière delémontaine, Bernard Burkhard aura fait de ces mots du poète Garcia Lorca le principe de toute une vie.

Dès ses premiers engagements, refusant de se taire, il s'est fait parole. Parole de réconfort pour les humbles, parole de soulèvement pour les exploités, parole de révolte face à l'arrogance des possédants. Parole de tendresse pour les plus jeunes, qu'il chérissait. Bernard Burkhard a consacré sa vie à la défense des plus faibles.

Mieux, il a toujours considéré ces derniers comme les acteurs de leur destinée, plaçant au centre de ses combats la solidarité ouvrière, loin des jérémiades de la gauche *commisérationniste*. Il a fait vivre la parole et l'idée communistes dans son coin de pays.

## Logements et transports démocratisés

Fondateur des Jeunesses socialistes jurassiennes, il quitte le Parti socialiste en 1967 pour fonder avec son compère Pierre Guéniet la section cantonale du Parti suisse du Travail, le POP jurassien. Il représente le Parti dans différentes instances: Parlement jurassien (1979-1984 et 1995-2001), Conseil de ville (1973-1980 et 1993-2000) et Conseil communal de Delémont (1981-1989).

Lors de son passage à l'exécutif de la ville, l'homme contribue au développement d'une politique du logement pour les classes populaires. Surtout, il est l'initiateur des Transports Urbains Delémontains (TUD). Et siège de nombreuses années dans les instances nationales du PST-POP.

## Doux Marxiste de terrain

Autodidacte, Bernard Burkhard met toute son énergie à maintenir l'exis-



Bernard Burkhard, fondateur du POP jurassien, fut longtemps actif dans les luttes sociales

tence d'un mouvement de tradition ouvrière dans le canton de Jura. Il donne de son temps et met à profit son expérience, sa capacité d'analyse et sa connaissance de textes puissants empruntés au marxisme pour former des nouvelles générations de militant.es. Jamais dogmatique, il articulait toujours son socle idéologique avec le réel.

Il laissera le souvenir d'un homme doux, ouvert et passionné. Fidèle en amitié, B. Burkhard prenait régulièrement des nouvelles des autres, même quand sa propre santé a commencé à décliner.

## Embraser la lutte, embrasser la mort

Son absence va résonner longtemps, au risque de plonger ses camarades dans la nostalgie. Mais la force de Bernard a été, sa vie durant et jusque

dans la mort, de transmettre intacte la braise qui peut à tout instant embraser les luttes. Son départ, dans la nuit du 14 septembre sonne comme un rappel aux devoirs de tous les progressistes jurassien.nes: *Si tu trembles d'indignation à chaque injustice, alors tu es un de mes camarades!*

Les personnes qui pleurent aujourd'hui leur camarade ont le cœur gonflé d'orgueil en pensant à lui. Elles savent ce qu'il a représenté pour le mouvement ouvrier et à quel point il se considérait l'un des leurs, en fraternité. Les membres du POP jurassien, de CS-POP et toutes les personnes qui l'ont côtoyé ou qui ont partagé des moments de lutte s'unissent pour lui dire juste un mot... juste un mot exprimant tous les autres: MERCI. ■

Pierluigi Fedele

# Les subsides controversés de l'assurance maladie

**SUISSE • Le gouvernement ne veut pas de l'initiative «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie». Il vient de proposer son message au Parlement pour un contre-projet indirect.**

Déposée en janvier 2020 et munie de 118'000 signatures, l'initiative du Parti socialiste pour l'allègement des primes veut plafonner celles de l'assurance maladie de base à 10% du revenu disponible des ménages. En fin de semaine dernière, réitérant son annonce de mai 2020, le Conseil fédéral vient d'adopter son Message au Parlement sur un contre-projet indirect à l'initiative.

## Voie de décharge

Pour justifier son *niet*, le gouvernement rappelle que le texte exige de la Confédération de contribuer pour deux tiers aux réductions de prime, le tiers restant étant à la charge des cantons. Pour le Gouvernement, c'est aux cantons d'assumer la charge financière. Ceci du fait que les coûts de la santé sont fortement influencés par les décisions cantonales, par exemple s'agissant de la planification hospitalière. «De plus, l'initiative tient compte uniquement du financement des primes, sans incitation à freiner la hausse des coûts de la santé», tranche le Conseil fédéral.

En revanche, le gouvernement réaffirme sa volonté d'un contre-projet indirect. Celui-ci veut que chaque canton affecte aux réductions de primes un montant correspondant à un pourcentage minimal des coûts bruts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) générés par les assurés domiciliés sur son territoire. Ce pourcentage dépendra de la charge que les primes font peser sur les 40% des assurés aux revenus les plus bas. La contribution fédérale, qui est déjà liée aux coûts, resterait en revanche inchangée. Selon les estimations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les coûts supplémentaires à la charge des cantons générés par le contre-projet s'élèveront, pour l'année 2024, à environ 600 millions francs. En cas d'acceptation de l'ini-

tiative, les coûts supplémentaires à la charge des cantons s'élèveraient à 1,1 milliard de francs.

## Un contre-projet «inutile»

Pour l'Union syndicale suisse (USS), ce contre-projet est tout bonnement «inutile». «Ce texte vise simplement à ce que les cantons, où la charge est la plus élevée et la participation cantonale la plus faible, versent un peu plus de réductions de primes. «Cette proposition est absolument insuffisante, la Confédération elle-même ne veut pas payer un centime de plus», souligne Benoît Gaillard, coresponsable de la communication de la faïtière syndicale et en appelle au parlement à faire mieux et «à faire enfin reposer le financement de l'assurance de base sur des bases viables socialement et économiquement». Même topo au PSS. «Si la part prise en charge par la Confédération n'augmente pas et que le pourcentage de charge mesuré par rapport au revenu disponible reste trop élevé, la situation des foyers lourdement chargés ne s'améliorera pas, notamment dans les cantons où les primes sont très élevées», assure le Conseiller national Pierre-Yves Maillard (VD). Il considère que le contre-projet ne permettra pas d'atteindre une harmonisation des subventions entre les cantons. «Certains cantons font des économies sur le dos des réductions de prime et empêchent ainsi une véritable justice sociale», pointe-t-il.

Rappelons que le canton de Genève a déjà voté sur une telle initiative en mai 2019. Au final, les votants ont préféré un contre-projet augmentant de 186 millions le budget dévolu aux subsides. Et élargissant le cercle des bénéficiaires, de 53'000 à 120'000 personnes, par le relèvement des limites de revenus donnant droit aux subsides. ■

JDr

## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### L'inquiétude corporelle au féminin

Parmi les articles que j'ai emportés à Skyros, début septembre, figurait «Chacune fait ce qui lui plaît», tiré de *Télérama*, 5-11.6.21. Poils, cheveux blancs, kilos en trop... Les femmes s'assument davantage sans fard. C'est une lame de fond, portée par les réseaux sociaux. Après #MeToo, qui a libéré la parole des femmes sur le harcèlement sexuel subi dans tous les milieux, les femmes veulent se défaire d'une autre oppression, plus insidieuse: les multiples diktats qu'on impose à leur corps. Les journaux féminins en faisaient – et en font encore – leur miel dès les frémissements de la saison estivale: «Plan d'urgence avant le maillot», «Belles fesses et peau de satin», «Seins superbes, tous les conseils»...

En février 2021, lors des Victoires de la musique, la chanteuse Yseult arborait une tenue extra-moulante noire, échantonnée de partout, sur son corps opulent, pour interpréter son tube Corps. Le 12 mars 21 lors des César, Corinne Masiero apparaissait nue, partiellement couverte de faux sang, des tampons hygiéniques en guise de boucles d'oreilles (elle a l'âge de la ménopause). Elle commenta quelques jours plus tard: «Ma force, c'est d'être moche et vulgaire»... le contraire de ce qu'on attend d'une femme! Elle a évidemment reçu des torrents d'insultes sur Internet.

Ces gestes symbolisent le refus grandissant de se plier aux directives esthétiques imposées aux femmes. Le mouvement se propage dans toute la société, des jeunes de 20 ans aux cinquantenaires et plus, qui arborent fièrement leur chevelure blanche. Sur les réseaux sociaux, elles postent des images d'elles non maquillées, non épilées (aisselles, jambes). Elles font la nique aux boutons, aux rides, aux bourrelets. Elles revendiquent leurs «défauts», en font des signes de fierté: «Grosse avec frange», «La fille qui a des taches», «Cheveux blancs, et alors?», «Liberté, pilosité, sororité».

Rien de tel chez les hommes, qui ne vantent pas leur ventre bedonnant ni leur calvitie. Mais la situation est totalement différente: «Leur corps ne change rien à leur place dans le monde, il n'est pas un vecteur de discriminations ni de violences. Un homme peut être gros, chauve et ridé sans que cela nuise à son éventuelle attractivité sociale ou sexuelle. Chez les femmes, c'est l'inverse: la société valorise toujours celles dont l'apparence souscrit aux normes esthétiques», dit la philosophe Camille Froidevaux-Metterie. Malgré des avancées depuis les années 70, notamment dans le monde du travail, les femmes continuent d'être d'abord définies par leur corps.

Dès la puberté, la femme est confrontée à des ordres contradictoires. Elle est considérée comme un être consentant sexuellement, mais provocatrice si elle porte un short. Pendant trente ans, elle aura ses règles, objet de honte, voire de moqueries, dont les douleurs sont ignorées. Puis vient la ménopause, sujet encore tabou. Vers 60 ans, elle aura quasiment disparu de la représentation sociale. Tout au long de sa vie, la femme, soumise au regard extérieur, n'est jamais sereine par rapport à son corps.

La jeune génération revendique le droit de s'affirmer comme elle le souhaite, dans son apparence, ses amours, son genre. Le corps lui apparaît comme le dernier bastion à conquérir, avec l'émergence de nouveaux thèmes dans le débat public: l'endométriase, les violences gynécologiques, la redécouverte du clitoris, ignoré, jusqu'à tout récemment, par les traités et le cours de médecine, ainsi que dans les dossiers pédagogiques concernant la sexualité et la reproduction.

Pendant des décennies, le cinéma, la mode, les magazines, la publicité ont rendu les femmes malheureuses en leur proposant des modèles de beauté inaccessibles. Ce qui a créé des pathologies sociales, des générations de complexées et de dépressives. «Body positive» fut lancé aux Etats-Unis en 1996 par Connie Sobczak et Elizabeth Scott. C'est un mouvement social en faveur de l'acceptation et l'appréciation de tous les types de corps humains, dont les personnes obèses. Il encourage la diversité et l'estime de soi, en soutenant que la beauté est une construction sociale, qui dépend des cultures, et défie les stéréotypes partagés par les médias. Il s'est largement propagé, grâce à la création de sites web et des réseaux sociaux, mais n'est arrivé en Europe que depuis 4-5 ans. Amélie Tehel, qui prépare une thèse intitulée *(Re)construire un corps hors-normes*, s'en réjouit: «On commence enfin à comprendre qu'il ne faut pas confondre corps normal et corps normé. Depuis 2017, il est obligatoire de mentionner que les photos de mannequins utilisées dans les publicités ont été retouchées.» Ces photos ont des effets dévastateurs chez les jeunes filles et provoquent souvent des comportements boulimiques ou anorexiques. Les marques de vêtements ont de plus en plus tendance à délaisser leurs mannequins filiformes au profit de femmes qui ressemblent davantage à celles qu'on croise dans la rue.

Le compte Instagram «On veut du vrai» a été lancé en mai 2019 avec ce mot d'ordre: «La parole est à VOUS». Deux ans plus tard, il compte 34'500 abonnés et expose des femmes d'âges divers, avec des vergetures, de la cellulite, des cicatrices, et qui sourient. Cette quête du vrai s'inscrit dans un contexte plus large: le souhait de se connecter à un état plus naturel, de consommer des produits «bio». On peut ajouter l'affirmation de certaines de ne pas être mère. «Les femmes ont réalisé que leur corps continuait d'être objectivé et aliéné, alors qu'elles vivaient dans une société soi-disant émancipée», commente Camille Froidevaux-Metterie. «On en revient au point central des revendications féministes: avoir le choix», ajoute Amélie Tehel.

Quand il m'arrivait de lire un magazine féminin, qui donnait de multiples recommandations sur la mode, le maquillage, le bronzage, les crèmes régénératrices, les régimes, les exercices physiques pour maintenir sa ligne, etc., je me rendais compte que si j'essayais de suivre les conseils d'un seul numéro, j'y passerais mes journées... Je me suis donc détournée de tout ça. Et je ne comprenais pas celles qui prétendaient ne pas descendre à la boîte aux lettres sans être maquillée...

Aujourd'hui, il est réjouissant de constater que les femmes osent assumer leur corps, en tournant le dos à des décennies d'injonctions, pour rechercher et accepter leur apparence, leur personnalité, et apprendre à dire: «Je m'aime comme je suis.»

Huguette Junod

# Proche de «l'impensable»?

ALLEMAGNE

**La principale formation de la gauche combative, Die Linke, flirte avec la barre électorale des 5%, limite pour se maintenir au Parlement. Son candidat principal, Dietmar Bartsch, se veut rassurant.**

Il reste «six jours avant les élections», a souligné Dietmar Bartsch lors d'une conférence de presse tenue cette semaine à la Maison Karl Liebknecht de Berlin. C'est donc le dernier sursaut pour Die Linke aussi. Au cours des dernières semaines, Bartsch, ainsi que la candidate principale de la formation, Janine Wissler, avaient à plusieurs reprises fixé des thèmes avec lesquels Die Linke entend se profiler comme partenaire dans le cadre d'une coalition «rouge-verte» au gouvernement allemand. Alors que le parti a récemment glissé toujours plus près de la barre des 5% dans les sondages, le duo de tête a tenté de refaire parler de lui lundi sur des questions sociales. «Nous lisons partout que le nombre d'indécis atteint des records», a déclaré en préambule M. Bartsch en parlant du groupe cible dans les derniers jours de la campagne électorale pour le Bundestag. Cet axe social semble d'autant plus cohérent dès lors que les forces dirigeantes de Die Linke ont récemment pris grand soin d'aliéner leur propre électorat de base avec des adoucissements presque quotidiens de ses principes de politique de paix.

«La gauche est l'équipe de changement de politique, nous ne voulons pas continuer comme avant», a expliqué Bartsch en toute modestie. Si l'alliance Bündnis 90/Die Grünen et le SPD (socialistes, qui présentent Olaf Scholz au poste de chancelier à la place d'Angela Merkel, ndlr) sont sérieux dans leurs revendications sociales, cela ne peut se faire qu'avec Die Linke, a affirmé Wissler. Une augmentation du salaire minimum et l'introduction d'une allocation familiale de base ne seraient pas possibles avec la CDU (parti chrétien-démocrate) et le FDP (parti libéral). Mme Wissler a également souligné que l'objectif de plafonnement des loyers (sur le modèle berlinois, ndlr), à l'échelle nationale, constituait un argument pertinent.

Il est «inconcevable» que Die Linke ne parvienne pas à franchir la barre des cinq pour cent aux élections du Bundestag dans quelques jours, a



Janine Wissler et Dietmar Bartsch, figures de proue de Die Linke.

DIE LINKE

déclaré M. Bartsch avec optimisme lors de la conférence de presse. Dans la même phrase, il a catégoriquement exclu la possibilité que Die Linke perde davantage de voix au profit du SPD et des Verts. Après que son parti a déclaré en mai que son objectif pour les élections au Bundestag était un nombre de voix à deux chiffres, le leader du parti est désormais plus prudent. L'objectif est «bien sûr de maximiser ce nombre de votes», a déclaré M. Bartsch en référence aux mauvais résultats du sondage. Toutefois, «il ne sera peut-être pas possible d'atteindre à 100% l'objectif à deux chiffres».

#### Relations à problèmes avec l'OTAN

Ce week-end, les célébrités du parti ont à nouveau effectué quelques gestes de soumission auxquels elles s'étaient récemment entraînées avec succès. Ainsi, le principal candidat aux élections législatives de Berlin, Klaus

Lederer, s'était réjoui la semaine dernière de son approbation de la mission de la Bundeswehr (armée fédérale) en Afghanistan, qualifiée de «mission d'évacuation», et n'a pas

manqué de mentionner que Die Linke devait dépasser une «politique de paix quasi-pacifiste, comparable à une gravure sur bois». De son côté, Dietmar Bartsch a déclaré au *Frankfurter Allge*

*meine Sonntagszeitung* que chaque déploiement de la Bundeswehr «devra être décidé individuellement». Flanqué de Gregor Gysi, membre de l'aile droite du parti, il a déclaré qu'il était nécessaire de «discuter des missions des casques bleus au vrai sens du terme». Le chef adjoint du parti, Tobias Pflüger, a également confié à ce journal commercial qu'il était prêt à discuter de l'OTAN «point par point».

Du point de vue de la droite, l'objectif proclamé de la gauche d'initier un changement de politique reste perçu comme une menace. Le candidat au poste de chancelier, Armin Laschet, a renouvelé son avertissement à l'issue d'une réunion du présidium de la CDU, lundi, selon lequel une coalition entre le SPD, les Verts et Die Linke «conduirait l'Allemagne à une grave crise économique».

Malgré toutes les tentatives de Die Linke de s'insinuer dans le paysage, le SPD et les Verts ne se sont pas prononcés en faveur d'une alliance «rouge-verte-rouge», mais ne l'ont pas non plus clairement rejetée. Pour d'éventuels partenariats de coalition, le candidat SPD à la chancellerie, Olaf Scholz, avait toutefois posé comme condition un engagement clair envers l'OTAN. ■

David Maiwald

Paru dans *Junge Welt*, adapté par la rédaction

## Victoire contre l'interdiction du Parti communiste allemand (DKP)

Le 8 juillet, on apprenait que la Commission électorale fédérale allemande interdisait la participation du DKP (Parti communiste allemand) aux élections de septembre prochain. Dans les faits, il s'agissait d'une interdiction du DKP comme parti politique légal. Deux semaines plus tard, la Cour constitutionnelle fédérale a entièrement annulé la décision. Une victoire pour la démocratie. Selon Patrik Köbele (DKP), tout est clair: «Refuser notre candidature aux élections et nous enlever notre statut de parti sont motivés par des raisons politiques».

Cette décision, décrite par les observateurs comme une «interdiction froide du DKP», a été contestée par le parti à Karlsruhe le 12 juillet par une plainte. La Cour a suivi les grandes lignes de l'argumentation du parti.

Selon la décision, la commission électorale fédérale n'avait pas fait une «évaluation globale des circonstances réelles» du DKP, qui était «sans aucun doute un parti qui avait démontré le sérieux de sa participation au processus de formation de la volonté politique», selon la conclusion de la Cour.

Dans une première réaction au journal *Junge Welt*, le président du DKP, Patrik Köbele, a parlé d'une «victoire sur toute la ligne». Le raisonnement de la Cour est une «gifle retentissante pour le commissaire électoral fédéral». La tentative de mettre en question l'existence du DKP «par des moyens bureaucratiques» a été rejetée. Ce succès est également le «résultat de la grande solidarité nationale et internationale que nous avons connue».

Tony Busselen, paru dans *Solidaire.be*

# La «dématérialisation» a une empreinte bien réelle

**INTERNET • Surfer sur la Toile, pianoter sur son téléphone... ces gestes devenus quotidiens, a priori anodins, pèsent lourd sur l'environnement et génèrent un incroyable bilan carbone qui ne cesse d'augmenter.**

Une économie capitaliste fonctionnant sur la course au profit, la politique de l'offre et la publicité pour stimuler des achats souvent inutiles font augmenter les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Dans les transports en commun, qu'il s'agisse du métro, du tramway, du train de banlieue ou du bus, une proportion croissante de voyageurs navigue sur la Toile en permanence. À l'Assemblée nationale française, les images diffusées dans le cadre des questions au gouvernement nous montrent que des parlementaires et des ministres pianotent sur leur smartphone durant toute cette séance. Ce ne sont là que les comportements les plus visibles, tandis que sur les réseaux sociaux, les polémiques, les insultes et autres loufoqueries se diffusent à jet continu.

Utilisée par des milliards d'individus à travers le monde, cette communication sur la Toile présente un bilan carbone de plus en plus élevé. Il y a celui lié à la production d'appareils à la durée de vie de plus en plus courte, induite par la «destruction créatrice». Cette dernière est stimulée par les progrès de la technologie, lesquels aboutissent surtout à réduire la durée de vie des appareils bourrés de métaux issus des terres rares. Ainsi, en seulement trois décennies, la durée de vie moyenne d'un ordinateur est passée de onze à quatre ans.

En intégrant les câbles, les routeurs, les bornes Wifi et les centres de stockage des données, les systèmes de communication par Internet absorbent désormais 12% de la production mondiale de cuivre, 7% de celle d'aluminium, 15% de celle

du palladium et 23% de celle d'argent. Face à cela, on estime que seulement 20% des déchets électroniques sont actuellement collectés et recyclés dans le monde – le recyclage s'effectuant bien souvent dans des pays à bas coût de main-d'œuvre, après de longs transports en amont.

#### 34 milliards d'écrans en fonctionnement

On estime que 34 milliards de téléphones, tablettes et ordinateurs fonctionnent aujourd'hui dans le monde et que leur utilisation est déjà responsable de 4% des émissions de CO<sub>2</sub>. Mais leur consommation électrique augmente de 5 à 7% par an. Elle compte désormais pour 10% dans la consommation planétaire d'électricité. Au train où vont les choses, cette consommation pourrait solliciter 20% de l'électricité

produite dans le monde dans moins de dix ans. Dans un ouvrage tout juste paru<sup>1</sup>, Guillaume Pitron, journaliste très impliqué dans les dangers induits par la surconsommation des matières premières fossiles, indique que «chaque minute, 1,3 million de personnes se connectent sur Facebook, 4,1 millions de recherches sont effectuées sur Google, 4,7 millions de vidéos sont consultées sur YouTube». Sans une prise de conscience du bilan carbone de chacun de ces gestes par chaque citoyen, cette tendance dangereuse pour le climat continuera d'augmenter dans les prochaines années. ■

Gérard Le Puill

Paru dans *L'Humanité*

1 *L'Enfer numérique*, de Guillaume Pitron. Éditions Les liens qui libèrent, 352 pages.

# Défaite annoncée des gauches?

**FRANCE • Au printemps prochain, lors de l'élection présidentielle, le pays choisira qui le dirigera pendant cinq ans. Sans union des forces de gauche qui font campagne façon puzzle, un boulevard s'ouvre pour la droite. Mais tout n'est pas joué.**

Dans moins de deux cents jours, le dimanche 10 avril 2022, se tiendra le premier tour de l'élection présidentielle. Les sondages d'opinion donnent actuellement la droite victorieuse. Entre la droite sans complexe du Président sortant, Emmanuel Macron (~23%), celle de la personnalité candidatant pour Les Républicains (~14%) et l'extrême droite de Marine Le Pen (~19%), ce sont environ 56% des intentions de vote qui pencheraient vers cette droite plurielle, à en croire les sondages. A ces candidats.es, il faudrait ajouter l'éditorialiste d'extrême droite Eric Zemmour, que certains sondages créditent entre 8 et 10%.

Le camp d'en face se partage, lui, près d'un tiers des intentions de vote au premier tour (~30%). Celles-ci misent tout à fait sur la possibilité d'offrir une occasion d'accéder au second tour de l'élection. Pour cela toutefois, il faudrait d'abord parvenir à accomplir une mission qui paraît pour l'heure impossible: unir les gauches.

## La gauche à la mode droite

Il y a d'abord la gauche de droite, celle du Parti «socialiste» (PS). Un parti dont le souvenir amer est encore vif parmi les membres du camp de l'émancipation, puisque c'est celui d'un certain François Hollande, Président de 2012 à 2017, dont le gouvernement a amorcé une destruction du code du travail (Loi El-Khomri dite Loi travail) et alloué d'importants crédits d'impôts «pour la compétitivité et l'emploi» (CICE) au patronat. Cela, avant que son Ministre de l'économie, un certain Emmanuel Macron, ne devienne Président à son tour, sous l'étiquette «En marche», et ne poursuive ces œuvres – par Loi travail II, la prolongation du CICE et la suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune, entre autres).

Si le PS n'a pas encore officiellement de challenger, l'actuelle Maire de Paris Anne Hidalgo est pressentie. Elle est en tout cas soutenue par le Premier secrétaire du parti, Olivier Faure, récemment réélu à son poste. Les militant.es trancheront entre Anne Hidalgo et Stéphane Le Foll, porte-parole sous Hollande le 14 octobre prochain au cours d'une primaire interne, sans débat entre les papables, au grand dam de Le Foll.

Côté programmatique, le PS a élaboré un «projet» baptisé «Il est temps de vivre mieux». Ce qui n'empêche pas Mme Hidalgo, lorsqu'on l'interroge à la radio, de répondre: «Alors le programme, on va d'abord aller à... la rencontre des Français. Je veux aller parler à toutes celles et ceux qui ne croient plus en la politique». (*France Inter*). Le premier parti du pays étant l'abstentionnisme, voilà qui risque de prendre du temps. L'intéressée en promet, toutefois, un pour la fin de l'année. Elle est actuellement créditée entre 7 et 8% dans les sondages, soit à



Qui sera la prochaine personnalité à occuper l'Élysée au cœur d'un paysage politique et social profondément divisé et morcelé, où l'abstention règne en maître?

Remi Mathis

peine plus que le score au premier tour de l'élection de 2017 du candidat PS, Benoît Hamon, qui a depuis «quitté la politique».

## Gauche écolo

Il y a ensuite la gauche verte, celle d'«Europe, Ecologie, Les Verts» (EELV), dont le premier tour de la primaire ouverte à tout le monde s'est terminé dimanche dernier. A l'issue de celui-ci, ce sont Yannick Jadot, député européen et l'économiste Sandrine Rousseau, qui ont été choisis pour s'affronter d'ici au 25 septembre, date d'ouverture du second tour. Leurs programmes respectifs sont eux aussi en construction. Et en attendant qu'une personnalité candidate ne l'emporte, difficile de connaître le rôle exact que jouera EELV dans la campagne présidentielle.

On peut rappeler que Mr Jadot s'était rallié à Benoît Hamon avant le premier tour de 2017. Pour ce qui est de Mme Rousseau, interrogée sur *Le Media*, elle estime qu'il faut «tendre la main à tous les partenaires» du «PS à la France insoumise» (FI) bien que le temps soit à «affirmer l'écologie comme la force motrice de la gauche» et qu'il ne soit pas «pertinent de parler d'alliance dès aujourd'hui». Elle ajoute toutefois, «je respecte beaucoup... les militant.es insoumis.es qui pour beaucoup veulent une rupture avec le système tel qu'il est actuellement, avec

libéralisme, le capitalisme. Je leur dis, moi aussi». De quoi spéculer si elle devait remporter la primaire de son parti, au cas où le moment venu, elle serait plus portée à s'allier au FI qu'au PS. Les sondages créditent Mr Jadot de 6 à 10% des intentions de vote. Contrairement à son concurrent, Mme Rousseau vient tout juste d'émerger dans l'espace médiatique et sa candidature n'a encore que peu été évaluée.

## Gauche originelle

Reste une partie de la gauche des origines, celle du Parti communiste français (PCF) et de la FI. Des formations qui ont renoncé cette fois à faire candidature commune. La première a décidé d'envoyer son Secrétaire national, Fabien Roussel, la seconde son candidat fétiche, Jean-Luc Mélenchon.

Ces partis partagent pourtant l'essentiel de leurs programmes, jusqu'à leur nom, celui de la FI proposant un «Avenir en commun», là où le PCF propose une «France en commun». Tous deux défendent, parmi d'autres points, l'instauration de la retraite à 60 ans, la revalorisation des pensions des retraités afin de les placer au-dessus du seuil de pauvreté, la création d'un pôle public bancaire, une hausse du SMIC, la mise en place d'instances de planification stratégique pour une transition écologique ou encore

l'abrogation de la Loi El-Khomri. Reste quelques nuances d'importance variable.

Ainsi, le PCF propose par exemple une baisse de 20% de la facture d'électricité. La FI, elle, milite pour la gratuité en faveur des énergies renouvelables. Si la FI souhaite passer à 100% d'énergies renouvelables, le PCF préfère faire une large place à ces dernières, tout en maintenant la filière nucléaire française. Des divergences somme toute assez peu radicales. Son candidat, Fabien Roussel, est crédité de 2 à 3% des intentions de vote. Mélenchon, lui, en dénombre pour le moment 8 à 11%, soit à peu près autant qu'à la même période avant l'élection de 2017. Il finira possiblement par obtenir 19,58% au premier tour, et il lui manquera un peu moins de 2% pour se retrouver en deuxième position devant Mme Le Pen.

## Alliance ou défaite

En envisageant que ce soit Mme Rousseau qui emporte la primaire des écologistes, puis se rallie à la FI, et que les communistes en fassent de même, il se pourrait que Mr Mélenchon soit en mesure, cette fois, d'atteindre le second tour, ouvrant un boulevard à la gauche pour gouverner le pays. Il est peut-être temps de sortir de la guerre des chapelles pour emprunter, ensemble, la route du pouvoir, ou peut-être pas... ■

Jorge Simao

# Alerte à la prolifération nucléaire dans la zone indo-pacifique

**AUKUS • L'alliance militaire entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni relance la course aux armements dans une région à l'équilibre fragile.**

Les faits sont têtus. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 4,2% de la population indienne – 50 millions de personnes – tombe chaque année dans la pauvreté du fait des coûts liés à la santé. Ce défaut d'État providence fut criant lors de la crise du Covid qui a égrainé les images de patients mourant devant les hôpitaux faute de place ou d'oxygène. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque.

En 2016, l'Inde a dépensé 8 milliards d'euros pour l'achat de 36 Rafale français, l'équivalent d'un an et demi de son budget consacré à la santé. Mais que pèsent des millions de vies

face à la possibilité de se doter d'engins capables de transporter des missiles de croisière nucléaires dans un environnement stratégique dégradé? L'Indian Navy, qui prévoyait de construire un troisième porte-avions en configuration Catobar (avec catapultes et brins d'arrêt), privilégierait désormais l'investissement dans des sous-marins et des missiles de croisière pour assurer la domination de son pays dans l'océan Indien, où la présence chinoise s'intensifie. Ainsi pourrait-on résumer le paradigme qui court actuellement dans la zone indo-pacifique, où la dernière illustration de cette course aux armements fut don-

née par la conclusion du partenariat de sécurité conclu entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie (Aukus), qui prévoit de fournir aux Australiens des sous-marins à propulsion nucléaire, au détriment du Français Naval Group, dans le but d'endiguer la puissance chinoise.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhao Lijian, a accusé Canberra, Londres et Washington de lancer la région dans une «course aux armements (qui) compromet les efforts internationaux de non-prolifération nucléaire». Selon le rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm

publié en 2020, la Russie et les États-Unis détiennent à eux deux plus de 90% des armes nucléaires dans le monde, avec respectivement 6'375 ogives nucléaires pour Moscou, 5'800 pour Washington et 320 pour Pékin qui, à l'instar des deux autres, n'est pas signataire du traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Face à l'alliance Aukus, la Corée du Nord a elle aussi haussé le ton. «Ce sont des actes extrêmement indésirables et dangereux qui perturberont l'équilibre stratégique dans la région Asie-Pacifique et déclencheront une chaîne de course aux armements nucléaires», a déclaré un responsable

du ministère des Affaires étrangères, dont le pays est engagé depuis plusieurs semaines dans de nouveaux essais. La tournure militaire de la lutte pour l'hégémonie mondiale incite également la Corée du Sud, autre allié des États-Unis, où sont postées des troupes américaines, à s'insérer dans cette course aux armements comme en atteste le tir de missile mer-sol balistique stratégique, depuis un sous-marin conventionnel, réalisé le 2 septembre. Bien loin des seules préoccupations pour le respect du droit à la navigation en mer de Chine. ■

Lina Sankari

Parud dans *L'Humanité*

# Les hôtes illustres des Alpes valaisannes

**LIVRE • Au cours de son histoire, le Valais a accueilli un grand nombre de personnalités célèbres. Brigitte Glutz-Ruedin a consacré un livre à la fois érudit et plaisant à sept d'entre elles.**

Les Alpes valaisannes, à travers les siècles, ont vu le passage ou le séjour de grandes figures politiques, artistiques ou religieuses, et cela pour des raisons fort diverses. Née à Sierre mais vivant à Genève, Brigitte Glutz-Ruedin a consacré à sept d'entre elles un ouvrage solide, étayé sur de nombreuses sources et témoignages, et de lecture agréable. Chaque chapitre comporte une biographie de la personne considérée et se penche plus précisément sur ses liens avec le Valais. Grande marcheuse, l'auteure a fait suivre chacun d'entre eux de propositions d'excursions plus ou moins difficiles, sur leurs pas.

Charlin Chaplin (1889-1977) ouvre les feux. Poursuivi aux Etats-Unis pour ses présumées sympathies communistes, il gagne la Suisse en 1952, où il acquiert le Manoir de Ban à Corsier dans le canton de Vaud. Il y règne quelque peu en autocrate sur la nombreuse descendance que lui a donnée sa jeune femme Oona. Ils fréquentent Crans-sur-Sierre pour y faire du ski. Dans le cas de Chaplin, on peut donc dire que ses séjours en Valais sont de nature purement touristique.

La vie de Winston Churchill (1874-1965) est elle aussi trop connue pour qu'on la rappelle ici. Mais sait-on que le futur «vieux lion» à l'éternel cigare a fait dans sa jeunesse l'ascension du Mont Rose (4634 m.)? Surtout, jeune officier, il a effectué plusieurs séjours dans la somptueuse Villa Cassel près de Riederalp, d'où l'on a une vue magnifique sur le glacier d'Aletsch. Avec de nombreux autres hôtes, il y menait la vie élégante de la gentry britannique: les hommes arboraient leurs décorations, les femmes leurs plus beaux bijoux. Une existence certes aux antipodes de celle, très dure, des paysans de montagne valaisans, qui végétaient souvent dans la misère...

## Courbet, héros de la Commune

On sait que le peintre Gustave Courbet (1819-1877), anarchiste, épris de liberté, communal, dut s'exiler à Vevey pour échapper à l'énorme amende que lui avaient infligée les Versaillais pour avoir été l'instigateur



La philosophe française Simone Weil s'est engagée dans les Brigades internationales lors de la Guerre d'Espagne et séjourna en Valais.

de la mise à bas de la colonne Vendôme napoléonienne. Quant à ses séjours en Valais, ils sont peu documentés. On sait en tout cas que l'artiste fit des cures à Loèche-les-Bains et qu'il entretenait des rapports étroits avec le conseiller d'Etat valaisan Maurice Barman, un radical de gauche progressiste et anticlérical. Mais ce sont surtout ses peintures qui attestent l'intérêt de Courbet pour les paysages alpins. Plusieurs de ses toiles portent le titre *Le Glacier*. Il avait une prédilection pour les Dents-du-Midi et le Grammont. Sans doute ces sommets alpins représentaient-ils pour Gustave Courbet un espace de liberté totale, «sans Dieu ni maître»!

Est-il encore besoin de raconter l'histoire de Joseph-Samuel Farinet

(1845-1880), ce faux-monnaieur et hors-la-loi devenu une icône populaire en Valais, et qui donna lieu à un roman de Ramuz, ainsi qu'à un film de 1938 où il était incarné par Jean-Louis Barrault? Ce qu'on ignore parfois en revanche, c'est que Farinet n'était pas valaisan mais originaire de Saint-Rémy, du côté italien du Grand-Saint Bernard. Mais c'est le canton suisse qui fut le théâtre principal de ses exploits. L'auteure insiste sur le soutien que lui accorda une population valaisanne souvent hostile à toute autorité, et sur les hypothèses qui entourent sa fin précoce.

## Passage des Alpes

Quant à Hannibal (247-183 av. J.-C.), son supposé passage des Alpes par le

col du Grand-Saint-Bernard est accueilli par les historiens avec la plus grande circonspection. Si le chef de guerre carthaginois, venant d'Espagne avec son armée et ses éléments, a bien franchi les Alpes pour surprendre les Romains par le Nord, quel col suisse, français ou italien a réellement vu son exploit? On ne le saura probablement jamais. Brigitte Glutz-Ruedin prolonge ce chapitre en remontant plus loin dans l'histoire, ou plutôt la préhistoire, en consacrant des pages intéressantes aux monuments mégalithiques en Valais. Elle montre bien que ceux-ci ne sont pas «celtiques» mais bien antérieurs et se réfèrent à la période du Néolithique (5e millénaire jusque vers 1500 av. J.C.)

Qui connaît aujourd'hui encore le nom de saint Mayeul (vers 906-994), alors un personnage très important de la chrétienté, qui dirigeait l'abbaye de Cluny en Bourgogne? Or celui-ci, de retour de Rome par le Grand-Saint-Bernard, fut fait prisonnier par les «Sarrasins», avant d'être libéré contre une énorme rançon. C'est l'occasion pour l'auteure de se pencher sur ces fameux «Sarrasins», qui constituent aujourd'hui encore un véritable mythe en Valais. Le terme doit être pris avec les plus grandes précautions, car il peut signifier simplement «païen» ou faire allusion aux Magyars non encore christianisés.

## Une philosophe engagée

C'est avec la belle figure de Simone Weil (1909-1943) que s'achève l'ouvrage. On ne la confondra pas avec son homonyme, ministre de Valéry Giscard d'Estaing, qui réussit à faire passer en France la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. L'autre Simone Weil, née dans la bourgeoisie juive, tendit rapidement vers le mysticisme catholique, sans pourtant jamais se convertir. Militante d'extrême-gauche, elle voulut travailler en usine, pour être plus proche du prolétariat. Elle combattit aussi en Espagne dans les Brigades internationales. Tout cela malgré une santé fragile. C'est cette dernière qui l'amena à faire plusieurs séjours à Montana-Vermala, dans la clinique moderne de la Moubra, où l'on pratiquait l'héliothérapie ou «cure solaire». Comme Davos et Leysin, Montana était alors l'un des hauts-lieux de la lutte contre la tuberculose, avant la découverte de la streptomycine. Bien qu'elle réussit à gagner les Etats-Unis après la débâcle française de 1940, Simone Weil préféra retourner à Londres pour travailler dans un bureau de la France libre. C'est dans cette ville qu'elle décéda à l'âge de trente-quatre ans.

Les personnes intéressées à la fois par l'histoire et par les Alpes, et tout particulièrement les Valaisans, liront donc avec plaisir ce livre, par ailleurs richement illustré. ■

Pierre Jeanneret

Brigitte Glutz-Ruedin, *Sept personnalités en Valais*, Genève, Editions Slatkine, 2021, 352 p.

# La guerre et la répression anticommuniste

**LIVRE • Dans un ouvrage capital, l'historien Louis Poulhès démontre comment les communistes sont visés par les attaques du pouvoir français dès 1938.**

L'Histoire est politique. Elle représente un enjeu déterminant pour la classe sociale dominante, au sens où sa connaissance donne à comprendre, à appréhender le mouvement du monde, à dévoiler ses desseins. A ce titre, la lecture de *L'Etat contre les communistes 1938-1944*, de Louis Poulhès, contrebalance l'histoire véhiculée sur la prétendue entrée tardive en résistance du Parti communiste, qui aurait attendu l'attaque nazie du 22 juin 1941 contre l'Union soviétique. Cet ouvrage contient une masse d'informations et de références qui le rend indispensable. Il aidera celles et ceux qui sont parfois à court d'arguments sur la période 1939-1941.

Le travail de Poulhès démontre qu'il n'a pas fallu attendre la guerre pour que les attaques aient lieu. L'offensive remonte à 1938, au lendemain de la capitulation de Munich, à laquelle le PCF s'est opposé, seul. Lors du congrès du Parti

radical, Daladier déclare les communistes fauteurs de troubles, et qu'il faut remettre la France au travail. Tout l'appareil d'Etat est mis à contribution pour cet objectif. La CGT est visée avec la condamnation de plus de 800 militants à de la prison ferme au lendemain d'une grève. Le fichage des syndicalistes et communistes est réalisé par la police. Tout est prêt pour aller plus loin dans la répression à la première occasion.

## Pacte germano-soviétique

Le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 en est le prétexte. Il est conclu alors que la France et l'Angleterre faisaient tout pour ne pas signer un accord de défense réciproque avec les Soviétiques. Dès le lendemain, *l'Humanité* et *Ce soir* sont saisis. Le jour suivant, ils sont interdits, un mois après le PCF est dissous, ses députés, restés fidèles, emprisonnés et déchu de leur mandat. La guerre

déclarée, la répression va connaître un rythme endiablé, poussant à la clandestinité ses dirigeants. La drôle de guerre, si elle épargne les forces nazies, voit un déferlement de mesures contre ceux qui sont accusés de ruiner l'effort de guerre, pourtant inexistant. A ce titre, le garde des Sceaux, Albert Sérol, publie un décret punissant de mort les personnes accusées de démoraliser l'armée et la nation, entendez les communistes. La débâcle survient et l'ascension de Pétain, porté par la bourgeoisie, est réalisée. S'ensuit une coopération scandaleuse avec les Allemands pour pourchasser les judéo-bolcheviques, les indésirables.

Dès le 17 juin 1940, Charles Tillon, au nom du PCF, appelle à combattre le gouvernement fantoche et les troupes occupantes. Pas un autre parti n'aura survécu à la débâcle et seul le PCF, en publiant une *Humanité* clandestine, arrive à riposter. Il lui faut pourtant se réorganiser,

apprendre la clandestinité, la sécurité. Il soutient et réussit des mouvements de grève dans le Nord, des manifestations pour le 11 novembre 1940, des regroupements revendicatifs. Ses militants sont emprisonnés dans des camps de concentration français dans lesquels l'occupant n'aura qu'à puiser pour les fusiller ou les envoyer en Allemagne par dizaines de milliers. Alors oui, il faut attendre l'attentat d'août 1941 de Pierre Georges (futur Colonel Fabien) pour que l'action armée coordonnée débute. Comment en aurait-il pu être autrement? C'est une lutte à mort qui est engagée depuis trois ans. La lecture de ce livre foisonnant bouleverse devant tant de souffrance endurée, d'abnégation, de courage. ■

Philippe Pivion

Paru dans *l'Humanité*.

Louis Poulhès, *L'Etat contre les communistes, 1938-1944*, Atlante, 800 pages.

# Les clichés mâles mis en question

**PHOTOGRAPHIE • Un ouvrage et une exposition se déploient autour du corps des hommes. Leur but? Déconstruire les représentations convenues de la masculinité ayant participé à mener le monde à l'abîme.**

Rassemblant plus de 50 artistes, photographes et cinéastes aux horizons culturels et géographiques très divers, *Masculinités. La libération par la photographie* explore les représentations de la masculinité, de 1960 à nos jours. Dans le sillage de MeToo, l'image de la masculinité a été révélée sous un jour cru. Ce sont des chefs d'Etat qui dictent la politique mondiale et ont mené le monde à un désastre anthropocène.

L'ouvrage et l'exposition abordent le concept de *masculinité toxique* ou les traits masculins socialement régressifs au service de plusieurs maux: domination et dévaluation des femmes, homophobie et violence gratuite. Dans une perspective voulue non clivante et féministe, *Masculinités...* ausculte ainsi des thèmes cruciaux: pouvoir, patriarcat, identité queer, politiques raciales, stéréotypes hypermasculins, tendresse, famille. Sans oublier la perception des hommes par les femmes – Annette Messager, Laurie Anderson... L'ensemble examine le rôle critique que la photographie et le cinéma ont joué dans la manière dont les masculinités sont imaginées et comprises dans la culture contemporaine.

Fort de textes analytiques pertinents et richement documentés, le livre *Masculinités. Liberation Through Photography* se révèle essentiel sur les masculinités hybrides, conscientes ou non.

## Vaste panorama

On croise quelques figures de *gender-fluid*, notamment à travers le travail de Catherine Opie, *Être et avoir* (1991). Sur fond jaune moutarde, voici treize portraits de ses amies arborant de fausses moustaches et barbes. Le cadrage est rapproché, la



Karlheinz Weinberger, «Horseshoe Buckle» (Ceinture en fer à cheval), 1962.

photo rappelle l'identité judiciaire, ici détournée, décalée. Pour l'artiste, ce sont des «lesbiennes percées et tatouées de la scène des clubs alternatifs qui remettent en question l'image typique des lesbiennes... Elles veulent simplement emprunter les fantasmes des hommes et jouer avec eux.» Aux yeux d'Alona Pardo, commissaire de l'exposition, les exigences vitales prennent le pas sur le ludique tant Opie suggère que «pour survivre dans un monde binaire et hétérosexuel, ses sujets doivent subvertir leur identité

et adopter le langage familier des codes de genre traditionnels», selon Alona Pardo, la commissaire de l'exposition.

Toutefois, les manifestations de la masculinité traditionnelle dépeinte comme «idéalisée, dominante, hétérosexuelle» sont dominantes, côté militaires notamment. En témoignent des miliciens libanais saisis dans un noir-blanc charbonneux pour les portraits en pied de Fouad Elkoury (1980), de jeunes recrues de Tsahal, endormies ou blessées dans des atmo-

sphères épiphoniques au fil de la série *Soldiers* signée Adi Nes. Mais aussi des toréros portugais immortalisés à leur sortie de l'arène sur un mode frontal, entre tension et sidération, par la photographe néerlandaise Rineke Djikstra.

«Dans une mise quasi féminine de brocards dorés et de rose, les visages de ces hommes aux émotions contrastées sont fouettés par le sang taurin. En rupture partielle avec l'image du mâle héroïque, leur épuisement illustre une fragilité après une performance en forme de mise à mort collective au cœur d'un amphithéâtre. Que de symboles!», souligne Alona Pardo. Au chapitre des représentations iconiques du Mal historique, des généraux et officiers SS sont rassemblés par Piotr Uklański pour sa mosaïque de 164 acteurs hollywoodiens aux poses martiales extraites de films et campant les bourreaux, non sans questionner la marchandisation du III<sup>e</sup> Reich par le 7<sup>e</sup> art (*The Nazis*).

L'œuvre du Japonais Masahisa Fukase atteste du lien intime entre prise de conscience de la perte et reconnaissance identitaire au sein de photographies de famille mises en scène. Une perte sur plusieurs plans incluant le contexte familial disparu qui a vu naître la photo (*Famille 1971-90*). Des images en noir-blanc aux qualités sculpturales comprenant le photographe de face, torse dénudé, et son père. Le reste du groupe est vu de dos, incluant de manière subversive une mannequin nue.

Relets ironiques d'une culture patriarcale interrogée et mise en crise, ce sont aussi des moments de tendresse qui y sont dévoilés. Autant de compositions tour à tour loufoques, facétieuses, graves et mémorielles soulignant l'inéluctabilité de la mort.

## Talibans d'amour et de haine

C'est l'une des séries phares de *Masculinités...* Le photojournaliste polonais de l'agence Magnum, Thomas Dworzak, a acquis lors de sa couverture de la chute du régime taliban en 2002, un ensemble de portraits de talibans réalisés dans des studios photo de Kandahar. L'interprétation talibane des règles islamiques stipulait que la photographie ou toute représentation d'êtres vivants (humains ou mammifères) était illégale. Mais lorsque la photo d'identité fut à nouveau autorisée, certains membres du mouvement islamiste intégriste posèrent pour un portrait flatteur et retouché, pris secrètement dans l'arrière-salle d'un studio.

Déroutante, iconoclaste pour une grille de lecture occidentale, l'imagerie convoquée flirte avec l'homo-érotisme cher aux portraits du célèbre duo kitsch et baroque français, Pierre et Gilles suscitant un monde idéalisé oscillant entre artifices, rêves, couleurs chatoyantes et irréelles. Voyez ce «quasi-couple» de talibans. Ils se tiennent délicatement la main, yeux soulignés de kohl, peaux de poupées en porcelaine. Ces portraits pictorialisés témoignent à la fois des registres de masculinités *fragile* et *toxique*, tout en brouillant les frontières des représentations convenues. Mais les images se rattachent aussi à une actualité tragique. Les relations entre personnes du même sexe sont ainsi passibles de la peine de mort selon le fondamentalisme taliban. ■

Bertrand Tappolet

*Masculinités, Liberation Through Photography*, Prestel/Barbican. *Masculinités...*, Rencontres d'Arles de la photo. Jusqu'au 26 septembre. Visite par Alona Prado: youtube.com/watch?v=AivPz4enrMA

# Une biographie rend hommage à Mousse Boulanger

**LIVRE • La «femme poésie» a joué un rôle considérable dans la vie culturelle en Suisse romande et au-delà.**

Corinne Renevey a consacré un livre chaleureux à Mousse Boulanger, qui va fêter ses 95 ans. De son vrai nom Berthe Neuenschwander, elle est née en 1926 à Boncourt en Ajoie. Elle est en partie issue d'une famille d'anabaptistes bernois qui a dû s'exiler en Alsace, puis est revenue en Suisse dans le Jura. Mais la foi profonde de sa jeunesse l'abandonnera. Son père travailla comme mécanicien dans la fabrique de cigarettes Burrus, qui domine économiquement la région. La famille, aimante, a sept enfants. Berthe – mais appelons-la dès maintenant Mousse à l'image de ces végétaux qu'elle aime – vit une enfance heureuse, en contact étroit avec la nature, les oiseaux, les plantes, qu'elle exaltera plus tard dans sa poésie, avec simplicité et sans afféterie. Son adolescence se déroule pendant la guerre. Elle fréquente le gymnase de Porrentruy... où elle côtoie Roland Béguelin, de cinq ans son aîné. Elle travaille ensuite à Bâle puis à Londres, où elle acquiert une conscience politique très à gauche. Elle adhère rapidement, à Genève, au Parti du Travail, dont elle sera une militante active. Elle est encore aujourd'hui une fidèle du POP vaudois. Figure très populaire dans le district de Lavaux-Oron, elle obtient toujours d'excellents scores aux élections. «Toute jeune déjà, elle aimait par-dessus tout la liberté, source de toute poésie», comme le dira un de ses amis dans une pièce radiophonique.

En 1953, alors qu'elle est à Yverdon avec une troupe théâtrale, elle fait la rencontre de l'homme de sa vie: c'est Pierre Hostettler, comé-

dien, diseur et mime, qui a pris le nom d'artiste de Pierre Boulanger (comme le métier de son père). Entre eux naissent un grand amour et une intense complicité artistique, qui durera jusqu'à la mort prématurée de Pierre en 1978. Une bonne partie du livre permet aussi de mieux connaître cet homme attachant et cet artiste prodigieusement inventif. Ils auront ensemble un fils, Grégoire, lui-même poète et photographe. En 1955, ils lancent ensemble, sur les ondes de la Radio romande, l'émission radiophonique de *Marchands d'images*, où ils disent des textes de Hugo, Nerval, Supervielle, Apollinaire, Ramuz, Eluard et bien d'autres. Puis s'enchaînent les émissions et les créations, si nombreuses qu'il serait vain de vouloir les nommer toutes ici! A côté de ses recueils de poèmes, Mousse Boulanger a écrit aussi des contes pour enfants, des nouvelles et des romans. En 1960, le couple s'installe dans le village vaudois de Mézières, près du Théâtre du Jorat, aussi appelé la Grange sublime. Ils se lient d'amitié avec le grand poète Gustave Roud. Ils font aussi des tournées à l'étranger, notamment en Bulgarie. Ils sont les premiers Suisses à être invités au Festival d'Avignon. Pour Mousse, la poésie et le théâtre sont des arts populaires qui ne doivent pas être réservés à une poignée de privilégiés. Ils participent de son profond humanisme et sont liés à son engagement politique.

En 1978, coup de tonnerre: Pierre Boulanger meurt brutalement d'une amibiose, suite à un séjour au Sénégal. Effondrée, Mousse remonte



Militante du Parti du travail genevois puis fidèle du POP vaudois, Mousse Boulanger est une femme de lettres rayonnante. DR

pourtant un mois après sur les planches. Elle s'engage dans le syndicat Syndicom. Elle défend les droits d'auteur, à la tête de ProLitteris. Mais surtout, elle multiplie les activités créatrices.

La biographie de Corinne Renevey témoigne aussi de conflits, notamment avec Jacques Chessex, ou à propos de la succession littéraire de Gustave Roud. On ne s'étonnera pas outre mesure du fait que Mousse Boulanger a été

longtemps snobée par le milieu universitaire... Elle mérite enfin d'être reconnue, avec son mari, à sa juste valeur, et pour son apport considérable à la poésie, au théâtre, à la radio, en un mot à la vie culturelle en Suisse et en Europe. Ce livre plein d'empathie y contribue. ■

Pierre Jeanneret

Corinne Renevey, *Mousse Boulanger. Femme poésie: une biographie*, Vevey, Ed. de L'Aire, 2021, 239 p.